



## Déclaration de la FSU 91 au CDEN du 24 juin 2014

Ce CDEN va traiter de la carte scolaire du premier. Il s'agit d'un sujet toujours sensible pour les collègues, et pour cause : après Mayotte, l'effectif moyen par classe est le plus élevé nationalement. L'Essonne accueille les classes les plus chargées avec un nombre de professeurs pour 100 élèves (P/E) parmi les dix plus faibles. Alors oui, quand les seuils d'ouverture ou de levées de fermeture sont passés, les enseignants et enseignantes de notre département sont très vigilants.

Concernant les mesures de carte scolaire, les mesures présentées dans les documents préparatoires sont insuffisantes. 22 ouvertures et 15 levées de fermetures différées doivent être prononcées. Nous défendrons ces dossiers en séance.

Par ailleurs, nous demandons une baisse des seuils d'ouverture pour les écoles maternelles une classe de TPS : l'accueil des moins de 3 ans faisait partie des priorités ministérielles, cela ne doit constituer une mesure à moyen constant, c'est-à-dire surcharge des autres classes. Les prévisions du Rectorat prévoient plus de 200 tout-petits supplémentaires, aucun poste n'a été créé au CDEN d'avril, ce serait un minimum que d'abaisser ces seuils.

En parallèle, on ne peut s'empêcher d'évoquer la crise de recrutement qui frappe premier et second degrés. En ce qui concerne le concours de PE, 252 places sur 1250 offertes (20%) n'ont pas été pourvues dans l'Académie de Versailles, 875 au plan national (10%). Dans le second degré, les premiers résultats d'admission des concours exceptionnels sont alarmants : déjà 950 postes non pourvus avec seulement 4 concours : en Mathématiques 799 non pourvus sur 1592 ouverts. Et dire que, d'après le Ministère, ces recrutements devaient permettre de « pourvoir les postes à la rentrée 2014 », autrement dit, de mettre des enseignants devant des classes. Rappelons que cette année, l'Essonne s'est caractérisée par quelques situations hilarantes : un principal de collège qui assure des cours de maths, des parents qui recrutent un professeur de technologie sur le site le Bon Coin, des élèves de terminales qui encadrent, à la demande de la direction, les élèves de la deuxième TES qui n'avaient quasiment pas eu cours de SES en 7 semaines, des parents qui envisagent de payer eux-mêmes un professeur remplaçant en français pour des élèves de 1<sup>ère</sup>. Pour la FSU91, nul besoin de bricoler des solutions de court terme et bancales, la crise de recrutement sera résolue par une action volontariste de revalorisation du métier d'enseignant : revalorisation salariale et amélioration des conditions de travail.

En matière d'assistance éducative, la situation actuelle nous amène à tirer la sonnette d'alarme. Tout d'abord, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les vies scolaires des établissements du second degré sont frappées par une pénurie de CPE : ce sont des dizaines de postes qu'il faut créer et nous les attendons en vain depuis plusieurs années !

Ensuite, le climat scolaire dans les établissements, en cette fin d'année 2013-2014 nous inquiète. Certes, vous nous avez dit lors du CTSD ne pas voir une recrudescence de faits de violences dans les statistiques qui vous remontent. Mais la réalité des chiffres est parfois bien éloignée de celle du terrain : ces trois derniers mois, nous ne comptons plus les heures d'informations syndicales, les audiences, les mails et coups de téléphones à l'occasion desquels les collègues nous alertent sur une multiplication des agressions verbales ou physiques entre élèves ou de la part d'élèves envers des personnels (professeurs, CPE,

surveillants et même équipe de direction). Cette augmentation ne se lit pas forcément dans des indicateurs statistiques mais elle doit vous alerter sur l'ambiance actuelle dans les collèges et lycées de l'Essonne, et ce d'autant plus, que, dans un nombre croissant d'établissements, les personnels n'ont pas toujours été soutenus par leur hiérarchie.

Enfin, le troisième motif d'inquiétude nous vient d'une analyse fine des documents qui montre que les moyens attribués à la rentrée 2014, ne sont pas satisfaisants.. Certes, sur le papier, les moyens sont en hausse de 18 ETP. Cela compense mal toutefois la baisse de 48 ETP de l'année précédente. L'essentiel des créations de postes va être absorbé par l'accompagnement des élèves en situation de handicap : cela est en effet indispensable et nullement attaquable, bien au contraire nous nous en réjouissons en y voyant la concrétisation des efforts annoncés depuis plusieurs années pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Cependant, nous rappelons que, rien que dans le 1<sup>er</sup> degré, environ 150 élèves cette année n'ont pas bénéficié d'un AVS alors qu'ils ont une notification de la MDPH.

Les chiffres sont éloquentes : dans les collèges, le nombre d'emplois d'AED diminue (-6 ETP), alors même que les effectifs augmentent (+ 212 élèves de constat à prévision) ! Certains établissements, dont les effectifs augmentent fortement ne se voient pas doter de moyens qui permettraient de maintenir leur H/E. Ainsi, le collège ECLAIR Jean Vilar à Grigny se voit doter d'un emploi d'AED supplémentaire. Mais les effectifs y sont en très forte progression et son H/E passe alors de 0.55 à 0.41. Il s'agit d'un bien curieux moyen de la part de l'Administration d' "*instaurer un climat scolaire favorable aux apprentissages*", comme l'annonce pourtant l'un des objectifs du programme ECLAIR....L'incompréhension est encore plus grande quand on connaît la multiplication des faits de violence dans cet établissement ces derniers mois. De manière plus globale, 37 collèges perdent au moins ½ poste d'AED, 7 collèges seulement gagnent au moins ½ poste AED. La balance est donc largement négative. Et dans les lycées, l'augmentation du nombre d'emplois d'AED (+7,5 ETP) est minime comparé à la hausse des effectifs attendus (+669 élèves de constat à prévision), ce qui fait 1 AED en plus par tranche de 89 élèves supplémentaires.

**Il ne faudra donc pas chercher, Monsieur le Directeur Académique, à minimiser les difficultés et l'insuffisance des moyens dans le département de l'Essonne, dans le premier comme dans le second degré.**